



Patrick Lachapelle CA, GPC

Des nouveaux arguments pour la gestion active!

Les gestionnaires actifs ont depuis toujours à débattre leur philosophie devant deux groupes de gestionnaires ayant une approche différente. Le premier groupe soutient que la moyenne des gestionnaires actifs ne parviennent pas à battre le rendement de leurs indices de référence (passifs). En d'autres mots, on soutient que plus de la moitié des gestionnaires d'actions américaines par exemple, ne parviennent pas à obtenir de meilleurs rendements que l'indice S & P 500. Le S & P 500 est l'indice le plus utilisé comme baromètre aux États-Unis. Ainsi, on soutient qu'en investissant dans l'indice S & P 500 et en détenant à long terme (gestion passive) on fera mieux que la moyenne des gestionnaires. Le 20 novembre 2008, cette théorie a été solidement ébranlée. Les marchés nord-américains ont fermé à leur plus bas niveau depuis le début de la crise financière. L'indice de référence américain, le S & P 500, a atteint son niveau le plus bas depuis avril 1997. Plus de 11 ans sans appréciation de capital! Les gestionnaires actifs ont un argument de taille. Les gestionnaires passifs qui utilisaient des graphiques montrant l'évolution des indices à long terme auront une faille dans leur argumentation.

Une autre école de pensée stipule que les investisseurs obtiennent de meilleurs résultats en achetant et en détenant leurs titres à très long terme. Au 20 novembre 2008, une quantité impressionnante de titres boursiers se transigeaient à des niveaux non vus depuis des dizaines d'années. Par exemple, seulement 11 titres des 30 constituant l'indice "Dow Jones Industrial" étaient à des niveaux plus élevés qu'il y a dix ans. On parle ici des **30 plus grandes compagnies américaines**. Seulement 1/3 de ces compagnies ont vu leurs valeurs boursières augmenter en 10 ans! Un coup dur pour ceux qui prétendent que l'achat et la détention à long terme des titres est la stratégie gagnante.

Cette nouvelle réalité en rattrape plusieurs. Les compagnies d'assurances-vie sont en première ligne. Sur la base des probabilités, elles offrent une garantie de capital au 10^e anniversaire de la détention de leurs fonds distincts. Les probabilités de pertes avec ces garanties étaient très faibles. Avec la débâche boursière, ces sociétés auront fort probablement à assumer des pertes importantes au cours des prochains mois. Le marché boursier escompte déjà ces mauvaises nouvelles. Les titres des compagnies d'assurances sont en chute libre depuis quelques mois.

Pour connaître quelles sont vos options, consultez un expert.

Les renseignements contenus aux présentes ont été préparés par Patrick Lachapelle, un conseiller en placement de la Financière Banque Nationale. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale. La Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA :TSX).



**FINANCIÈRE
BANQUE
NATIONALE**

Patrick Lachapelle CA
Conseiller en placement
Tél.: 1-888-686-1018 • (450) 686-5720
www.patricklachapelle.ca

MEMBRE
FCPE

??/??/2811